



Gournay Infos

Bulletin d'information de Gournay-sur-Marne

n° 8 — Juin 2016

Un début d'été très animé



Finances p. 10 & 11

Culture p. 16 & 17

Animations p. 18

Sports p. 20 & 21

INVESTISSEMENTS



Chères Gournaysiennes, chers Gournaysiens

L'équipe municipale et moi-même sommes très attachés à une culture accessible à tous les âges, tous les goûts et tous les budgets donc au plus grand nombre.

La première édition de la saison culturelle de Gournay a rencontré un franc succès et vous avez été très nombreux à apprécier les sept spectacles présentés cette année.

Le vendredi 17 juin, nous aurons l'immense plaisir de vous accueillir à la présentation de la prochaine saison, afin de vous amener à partager une agréable aventure culturelle.

La saison 2016-2017 promet à nouveau de belles surprises !

Et quel plaisir de pouvoir assister à des représentations d'artistes reconnus, à deux pas de chez soi !

Toujours dans ce même esprit de convivialité qui motive mon équipe depuis le début de notre mandat, d'autres événements illustrant « le bien vivre ensemble » animeront Gournay, les prochaines semaines.

Comme chaque année, les mois de juin et juillet sont particulièrement prometteurs en animations : Les belles Gourn'anciennes, la Fête de la musique, la brocante, le traditionnel bal de la Fête nationale...

En espérant vous compter encore plus nombreux que les années passées sur ces manifestations, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été !

Bien amicalement,

Eric Schlegel.



Éric Schlegel,

Maire de
Gournay-sur-Marne

Gournay Infos n°8

Directeur de la publication : Éric Schlegel

Responsable de la communication :
Sébastien Bousquet

Rédaction : Sébastien Bousquet, Claire Cléro, François Daire, Éric Flesselles, Nathalie Kouider, Maria Miranda, Ida Peloso, Ingrid Pinchon, Delphine Schlegel, Corinne Tanguy, Nicolas Zdebski.

Maquette : Mairie de Gournay-sur-Marne

Crédits Photos & Illustrations : S. Bousquet, Deposit Photos, Ville de Gournay - DR

Impression :
Le magasin du print à Neuilly-sur-Marne

Imprimé en 4 000 exemplaires sur du papier certifié PEFC et avec des encres végétales par un site de production Imprim'Vert

Dépôt légal : juin 2016



Retour en images sur...

Le concert Croq'notes

Le samedi 19 mars, la chorale Croq'notes a touché en plein « chœur » les 250 spectateurs venus de Gournay et des villes alentour.

Avec leurs chants venus « d'ailleurs et d'ici », les 70 choristes sous la direction de M. Lionel CLOAREC croquaient la scène de l'Espace culturel Alain-Vanzo, pour la première fois.

La chorale Croq'notes connaît un joli succès et les effectifs ne cessent de progresser d'année en année. Tous les ans, elle se produit en faveur d'associations telles que Rétina, Secours populaire, Amnesty International...

Nous espérons de tout cœur pouvoir les recevoir de nouveau à Gournay.



L'Atelier Renoir s'expose

L'Atelier Renoir de Gournay a exposé, tout le weekend du 8 mai, les toiles de ses adhérents. Comme à chacune des expositions, la salle des mariages s'est transformée en un bel écran où les visiteurs ont eu, comme toujours, plaisir à venir.



Le carnaval au Château

Vendredi 8 avril, pour le plus grand plaisir des élèves et de leurs parents, l'École du Château organisait son traditionnel carnaval, sur le thème de la nature et des insectes. Les enfants ont eu la joie de défiler dans le Parc de la Mairie, dans leurs jolis costumes, réalisés en classe avec l'aide de leurs professeurs et de leurs assistantes maternelles.



Danse inclusive à Gournay

La danse inclusive repose sur la rencontre entre des danseurs valides et des danseurs porteurs d'un handicap, dans une perspective artistique et non thérapeutique. Vendredi 15 avril, la compagnie Tadoo présentait son spectacle de danse avec des jeunes issus de l'Institut d'éducation motrice « Les chemins de traverse » et du collège Jacques-Prévert de Noisy-le-Grand, pour le plus grand plaisir des nombreux Gournaysiens venus les applaudir.





EUH... spectacle de CHRAZ

L'Espace culturel Alain-Vanzo a eu le plaisir d'accueillir le spectacle de CHRAZ, intitulé Euh... De nombreux Gournaysiens sont venus découvrir l'artiste qui, avec son œil rieur et ses faux airs d'Einstein, leur a donné à réfléchir avec générosité et humour sur le thème inépuisable de la bêtise humaine. Le spectacle a été précédé d'une séance de dédicace à la librairie de Gournay, *Tournons les pages*.



Un dimanche d'hommages mérités

Monsieur le Maire et l'équipe municipale ont commémoré la victoire du 8 mai, devant le monument aux morts de Gournay, en présence des anciens combattants de la ville. Comme chaque année, la cérémonie s'est prolongée par un hommage rendu au Général de Gaulle par les membres du Comité Charles de Gaulle.



Les aquarelles en AQUAFOLIES

Du 24 au 29 mars, l'Atelier gournaysien d'art et de loisirs créatifs (AGALC) a exposé, dans la salle des mariages, les œuvres de ses aquarellistes pour le plus grand bonheur des visiteurs. À cette occasion, deux prix ont été décernés : le prix du public, remis à Madame Joëlle LUCAS, pour *l'Atruche* et le prix du Conseil municipal, remis à Madame Geneviève DOLHEN-ROUS, pour *Portrait*, par M. Éric FLESSELLES, Maire-adjoint, et Mme Nadège HUGUET, nouvelle présidente de l'AGALC. La Mairie s'est portée acquéreur de l'aquarelle du prix du Conseil.



Sacco et Vanzetti : une pièce historique à Gournay

Jacques DAU et Jean-Marc CATELLA ont relevé avec brio le défi d'interpréter Nicola Sacco et Bartolomeo Vanzetti, deux protagonistes emblématiques de la lutte contre l'injustice, l'intolérance et la discrimination, dans les années 1920 aux États-Unis. Grâce à une mise en scène originale et minutée, cette histoire, qui résonne toujours avec force un siècle plus tard, a été magistralement jouée par les deux acteurs. Les spectateurs totalement captivés par le duo, émus aux larmes par leur jeu, les ont ovationnés durant de très longues minutes. À la suite de la représentation, après une intervention de M. le Maire, les comédiens ont eu la gentillesse de se joindre au public autour d'un verre de l'amitié pour la clôture de la première saison culturelle de Gournay.



Le Catalpa de Gournay : un arbre très remarquable.

Trônant fièrement dans le Parc de la Mairie depuis la fin du 18^e siècle, notre Catalpa a été labellisé, 401^e Arbre remarquable de France par Monsieur Georges FETERMAN, Président de l'association « A.R.B.R.E.S ». En présence d'Éric FLESSELLES, adjoint au Maire chargé de la Culture, il a tenu à féliciter notre responsable des Espaces verts, Monsieur Jean-Marc CHOPIN, pour son travail exceptionnel de préservation et d'entretien. L'association proposait également une exposition photos sur les Arbres remarquables de France.



Un musée tout en Lignéés

Le musée Eugène-Carrière se confrontait pour la première fois à la création contemporaine, avec l'exposition *LIGNÉES*, et ce fut une très belle réussite. Les visiteurs ont pu découvrir des œuvres contemporaines, mises en perspective avec des œuvres de l'artiste gournaysien. Une exposition organisée en partenariat avec l'association Musexpo, et le soutien du département de Seine-Saint-Denis et de la Ville.





Festival de gospel

Pour leur concert de fin de stage, le Chœur de gospel de Gournay, dirigé par M. Max ZITA, s'est produit à l'Espace culturel Alain-Vanzo, le vendredi 8 avril dernier, avec en première partie, les Connected people. Lors de cette soirée, pour chaque billet vendu, 1 euro a été reversé à l'Association chelloise d'entraide aux femmes, qui lutte contre toutes les formes de violences, d'oppression ou de discrimination. Cela fut l'occasion pour les spectateurs venus nombreux de découvrir de magnifiques chants afro-américains.

Des dessins pour la chasse aux œufs

L'association des commerçants, artisans et entrepreneurs de Gournay (AVAEG) organisait dimanche 27 mars, son habituelle chasse aux œufs dans le Parc de la Mairie. Nos petits Gournaysiens sont repartis, ravis, avec leur pochette d'œufs en chocolat. Ils ont pu faire une promenade à dos d'âne et déguster une délicieuse crêpe préparée par les bénévoles de l'association. À cette occasion, un concours de dessins avait été lancé sur le thème de Pâques où les heureux gagnants ont eu la chance de recevoir un autre magnifique œuf en chocolat.



Éva, 12 ans



Alexandra U., 8 ans



Éva D., 7 ans



Alexandra B., 6 ans



Des Allemands en visite

De jeunes Allemands ont été reçus avec leurs correspondants gournaysiens, mercredi 16 mars, par Monsieur le Maire, en présence de Mme NYOBE, Principale du Collège Eugène-Carrière. Ces jeunes collégiens ont séjourné une semaine dans notre ville, dans le cadre d'un échange scolaire. Nos élèves, en classe de troisième, partiront à leur tour en Allemagne, au mois de juin prochain. Gute Reise !



AMAP'ART DE BIO

Du bio en circuit court.

Les **AMAP** – *Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne* – sont destinées à favoriser l'agriculture paysanne et biologique. Elles ont pour but de **créer un lien direct entre paysans et consommateurs, qui s'engagent à acheter la production à un prix équitable et en payant par avance.**

Gournay-sur-Marne dispose d'une telle association, dénommée **AMAP'ART DE BIO** qui compte aujourd'hui 75 adhérents.

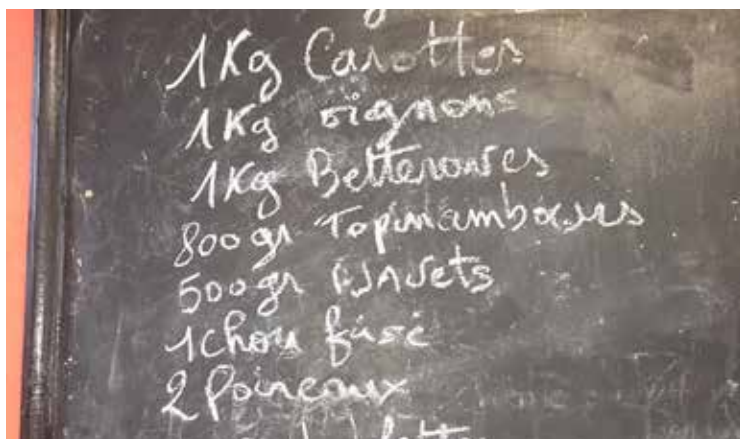
Chaque vendredi soir, à la salle V.-Marceau, les **amapiens s'affairent à répartir les fruits et légumes du jour (qui changent au fil des saisons) en « panier » ou « demi-panier »** afin que chacun puisse repartir avec sa quantité prévue. Pour l'année en cours, le prix du panier a été fixé à 16 € par semaine, (le règlement se faisant mensuellement). De l'avis de tous, l'Amap est un plus pour la ville et ne rentre pas en concurrence avec les commerces gournaysiens. Au contraire, **l'enjeu est de reprendre goût au commerce de proximité et à une meilleure traçabilité des aliments.**

L'Amap de Gournay a choisi comme agriculteur M. Jean-Luc MATHIEU, déjà sous contrat avec 4 ou 5 autres associations, qui se situe à Broussy-le-Grand. **Vingt hectares de son exploitation sont destinés au maraîchage en agriculture biologique depuis l'an 2000.** La ferme produit plus de 50 légumes différents, en fonction de la saison : pommes de terre, carottes, betteraves rouges, ail, oignons, échalotes, choux, poireaux, céleri, tomates, aubergines, poivrons, courgettes, concombres, haricots, herbes aromatiques... **La vente des légumes est réalisée uniquement en vente directe et par le biais du système des amaps.**

Être amapien ce n'est pas être juste un consommateur, mais c'est devenir un véritable consom'acteur. En effet, les adhérents ont plusieurs engagements moraux :

- **s'engager pour une durée d'un an** sur la quantité prévue,
- **participer à la distribution des produits** à tour de rôle (toutes les 6 semaines en moyenne),
- **aider l'exploitant en participant aux travaux de la ferme** (en moyenne une fois tous les 6 mois).

Un esprit qui se retrouve aussi dans la solidarité puisque, sur proposition du CCAS, des familles en difficulté peuvent bénéficier d'un panier à 5 € par semaine, les 11 € restants



L'association fonctionne avec une présidence partagée.

L'équipe qui anime l'association se compose de Claire Hénin, Corinne Dos Santos, Maria Miranda, Vincent Lehmann, Virginia Fuchs et Cathy Gonnet.



étant réglés par d'autres amapiens volontaires.

AMAP'ART DE BIO sera présent lors du concert donné au bénéfice des Restos du cœur, le 11 juin à l'Espace culturel Alain-Vanzo. Ses membres vous proposeront de découvrir leurs produits au travers de jus, de soupes et autres dégustations. **Cette vente sera réalisée elle aussi au profit de l'association fondée par Coluche.**

AMAP'ART DE BIO

<http://www.amap-gournay.fr>

accueil@amap-gournay.fr

ou rendez-vous les vendredis à 19 h

à la salle V.-Marceau (3 rue de l'Alouette)

Une galerie au cœur du centre-ville

Un commerce pas comme les autres s'est installé en centre-ville : la galerie GD, galerie d'art moderne et contemporain, qui présente le travail d'artistes du 20^e et 21^e siècle. Peintures, sculptures, œuvres sur papier ou photographies, toutes fruit du travail d'artistes professionnels, seront sélectionnées par Géraldine DAROT sur des critères de qualité avec une volonté de présenter au public des univers différents.

Avec un père artiste peintre et une mère galeriste, Géraldine DAROT a grandi au milieu des artistes et est détentrice d'une licence en commerce de l'art et des antiquités et ancienne élève de l'École du Louvre. Elle continuera de présenter le travail des artistes qu'elle côtoie depuis toujours, mais ouvrira également ses portes aux artistes de nouvelles générations. Au-delà de l'aspect commercial, elle conçoit son travail comme un soutien aux artistes et aux auteurs et « **devenir client c'est faire confiance à l'expertise de la Galerie** ».

Connaissant bien la région, Géraldine DAROT a été attirée par Gournay, son côté bucolique, son passé artistique, la présence du Musée Eugène-Carrière et sa nouvelle politique



Darot, Génération Impressionniste
Géraldine Darot (06332003)

La galerie propose jusqu'au 11 juin une nouvelle exposition rétrospective Darot, génération impressionniste, sur l'artiste Gérard DAROT (1935 – 2013). Cet artiste propose un travail autour de l'étude du paysage, sur le motif, ainsi que le faisaient les impressionnistes.

culturelle. Elle souhaite que la Galerie soit un lieu de rencontre et d'échange autour de l'art et veut « **sensibiliser le public, éduquer l'œil au travail artistique** » dans le but de « **désacraliser la galerie d'art** ».

La galerie organisera des expositions, environ cinq fois par an, comme ce fut le cas avec l'exposition inaugurale, **Envoûtantes et métalliques présences** autour de l'œuvre de Juan Castilla et de Christian Hirley, qui a connu un beau succès.

Par ailleurs, la galerie proposera également des conférences restreintes, destinées aux clients et aux amis de la galerie, animées par des conférenciers du monde de l'art ou des ateliers découvertes, qui permettront à un artiste de présenter un aspect technique de son travail.

Géraldine Darot vous invite donc à « **pousser la porte et à prendre l'habitude de venir sans préjugés** ».

Galerie GD, 7 avenue Paul-Doumer - ouvert le mardi de 15 h à 19 h, le mercredi de 10 h à 12 h 30 et le jeudi, vendredi et samedi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h. Tél. 06 63 67 41 79 galerie.gd@gmail.com - www.galeriegd.net - Facebook et Twitter : Galerie GD



Aldeia grill, bem-vindo

Le mercredi 18 mai avait lieu l'inauguration d'un nouveau restaurant de spécialités portugaises à Gournay-sur-Marne. Au menu, aussi bien des viandes que des poissons ou des crustacés grillés, dans un cadre totalement rénové. Avec vue sur la Marne et à deux pas du centre-ville, gageons que les adeptes seront vite conquis par une carte riche et variée et par un personnel d'accueil à la hauteur. Le restaurant vous propose aussi un service de traiteur, en commandant 48 heures à l'avance, et de vente à emporter.

Dirigé par un couple dynamique de professionnels de la restauration, ce lieu a failli être préempté par la Préfecture pour y réaliser des logements. Ils ont toujours pu compter sur le soutien du Maire et grâce à la pugnacité de Delphine SCHLEGEL, adjointe au Cadre de vie, ce projet a pu aboutir.

Nous félicitons chaleureusement les heureux propriétaires et nous leur souhaitons toute la réussite dans cette belle aventure.

Aldeia grill, 1 avenue du Maréchal Joffre - ouvert du lundi au dimanche de 10 h 30 à 22 h
Tél. 01 43 05 15 15 - Commandes à emporter de 11 h à 14 h 30 et de 18 h à 22 h



Un budget en équilibre

Le budget primitif 2016 a été élaboré en prenant en compte des contraintes qui impactent fortement notre budget. Il se décompose en 2 sections, la section de fonctionnement et celle d'investissement.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les recettes liées à la fiscalité sont en baisse de 430 000 €, car la Cotisation fiscale des entreprises (CFE) sera désormais perçue par le Territoire même si une dotation est censée venir compenser cette perte. Par contre, la fiscalité des ménages, en hausse mécaniquement de 100 000 €, ne connaîtra pas d'augmentation des taux d'imposition communaux.

Les Produits des services sont en très légère augmentation, due notamment à une hausse des droits de voiries et des locations de salle.

Avec la poursuite de la baisse des dotations de l'État, la Dotation globale de fonctionnement est en baisse de 320 000 €.

Par contre, les recherches de financements extérieurs auprès de la CAF, la Région Île-de-France et l'État ont participé aux recettes pour 560 000 €.

Enfin, le budget de fonctionnement s'équilibre avec le report de l'excédent de l'année 2015 pour 1 381 000 €.

Côté dépenses, les charges de personnel ont progressé, de manière « automatique » de 150 000 € (augmentation de classe, échelon, assurance...) et représentent moins de 54 % du budget réel de fonctionnement. Ce poste est donc en baisse et

conforme au taux moyen des villes de notre strate.

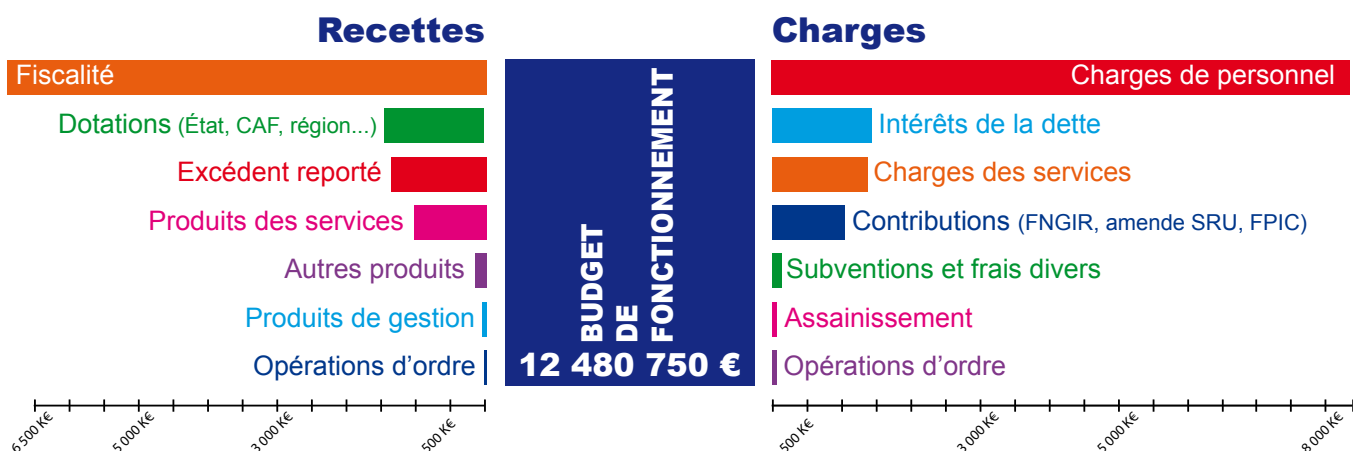
Les heures supplémentaires, qui avaient commencé de diminuer en 2014, ont connu une nouvelle baisse de 40 % en 2015, et ne représentent plus que 33 000 €.

La charge des services est en progression de 290 000 € due notamment aux fluides, aux postes voiries et réseaux, aux frais de maintenance, mais aussi à la formation du personnel nouvellement mise en place.

Les contributions versées à l'extérieur sont en baisse de 240 000 €, en grande partie grâce à la diminution du Fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC) même si l'amende pour carence de logements sociaux nous pénalise toujours autant avec un montant de 186 000 €.

Les subventions et participations sont en hausse de 30 000 € avec, par exemple, l'augmentation de subvention de nouveaux projets pour la Caisse des écoles.

Les intérêts de la dette progressent également sous le coup de l'intégration provisoire dans notre budget des intérêts du budget d'Assainissement, suite au transfert de cette compétence au Territoire Grand Paris-Grand Est.



Dans ce contexte budgétaire difficile, impactant de nombreuses communes qui doivent faire des économies drastiques et augmenter leurs impôts, l'équipe municipale continue de poursuivre avec détermination sa politique de gestion des coûts. L'objectif annoncé et poursuivi est bien de préserver le vivre ensemble et la qualité du service public tout en offrant une meilleure gestion des dépenses publiques.

LE BUDGET FAIT LE PLEIN D'INVESTISSEMENTS

Malgré des investissements importants afin d'améliorer le cadre de vie des Gournaysiens

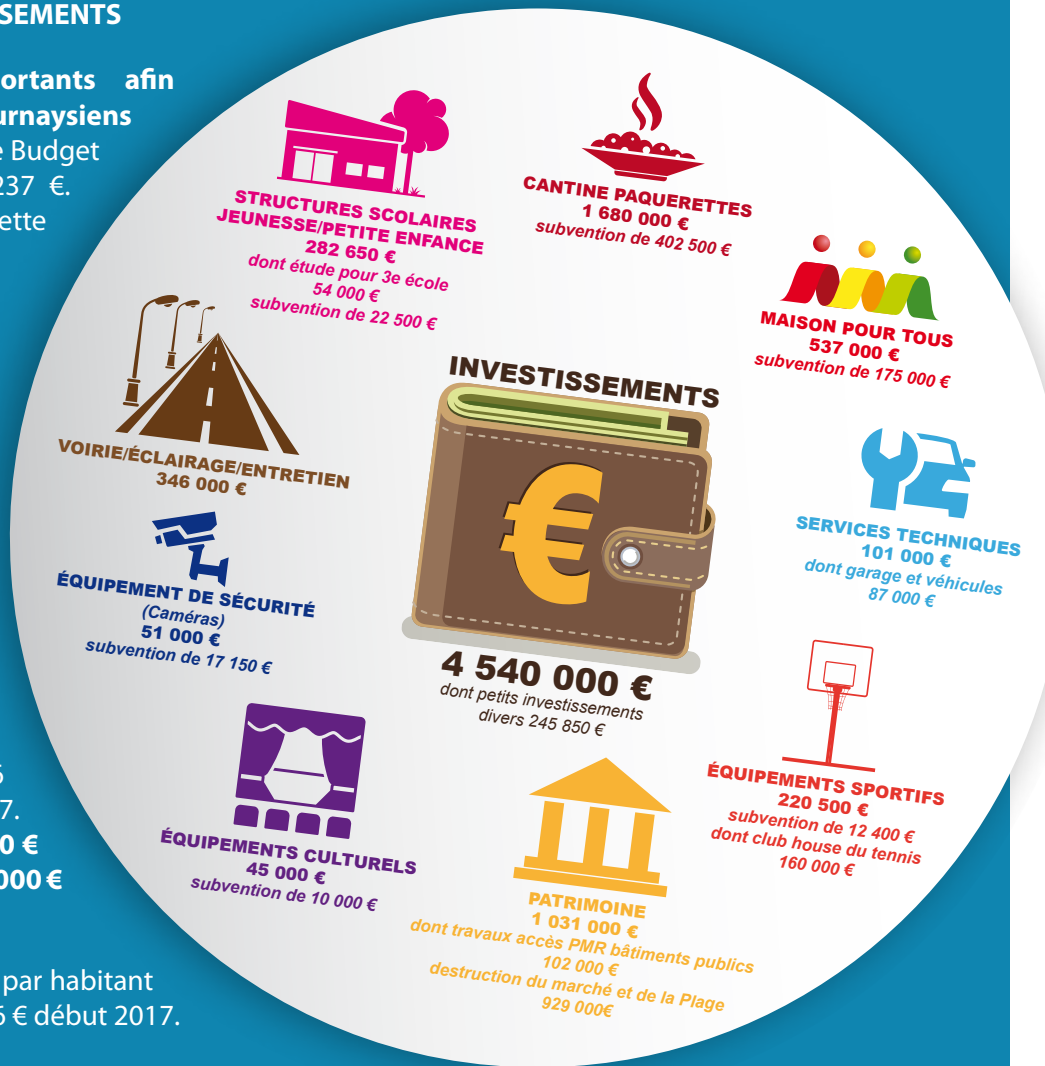
(voir schéma), à hauteur de 4 540 000 €, le Budget d'investissement s'équilibre à 5 404 237 €. Le remboursement du capital de la dette progresse peu à 440 000 €.

Les recettes d'investissement qui équilibrent le budget comprennent une vente immobilière, la taxe d'aménagement, le retour de TVA sur les investissements, les subventions attachées à certains investissements et le report de l'excédent du compte administratif 2015 pour 1 120 000 €.

La dette de la Ville a continué de baisser de 5,28 % entre janvier 2015 et janvier 2016 et baissera encore de 5,81 % en janvier 2017. Elle se situe à 7 337 387 € en janvier 2016 et sous les 7 000 000 € en janvier 2017. La dette a baissé de près de 1 000 000 € entre 2014 et 2016 et baissera de 400 000 € sur cette année 2016.

L'encours de la dette qui était à 1 101 € par habitant baisse à 1 089 € en 2016 et sera de 1 026 € début 2017.

Cette année, la Ville n'aura pas recours à l'emprunt pour financer ses investissements.



La gestion active de la dette

Au 1^{er} janvier 2016, la dette de la Ville est de 7 337 000 €. Elle est composée de 13 emprunts dont **l'un d'entre eux, traité avec Dexia en 2007, est dit « toxique »** (voir encadré). Cet emprunt, initialement de 2 889 411 €, se termine en juillet 2036. Il reste 1 000 000 € au 1^{er} janvier 2016. **Le risque est classé niveau 3 sur 5 dans la charte Gissler.** Son taux, aujourd'hui de 4,05 %, est structuré et pourrait donc atteindre un taux exorbitant de 15 %.

Il nous apparaît peu responsable de laisser cet emprunt en l'état et ainsi prendre **le risque d'avoir un taux d'intérêt élevé et difficilement supportable.** De plus, l'État a mis en place un fonds de soutien aux collectivités locales destiné à couvrir une partie du coût induit par la renégociation de ce type d'emprunt. **Dans le cadre d'une gestion active de la dette, nous avons choisi de profiter de cette aide pour éliminer ce risque.**

Dès le mois d'avril 2015, la Ville a déposé un

dossier afin d'en bénéficier et pour lequel nous avons reçu, ce mois de mars, une décision d'attribution d'aide d'un montant de 96 000 €.

La transaction a alors pu être négociée avec Dexia pour le maintien du taux à 4,05 % en tant que taux fixe et une augmentation du capital à hauteur de 170 000 €.

Ce refinancement permet de fixer le taux et d'annuler définitivement le risque sans changer l'échéance d'origine alors que le fonds de soutien permet de minorer l'effet des pénalités.

Qu'est-ce qu'un emprunt « toxique » ?

C'est un emprunt qui prend la forme d'un produit structuré et dont le taux d'intérêt comporte un risque démesuré que l'on ne peut maîtriser. Sans parler de technique de marché, les emprunts « toxiques » sont classés selon la Charte Gissler qui comprend 5 niveaux de types de risques.

Des subventions en toute transparence

L'équipe municipale s'est engagée dans une démarche de transparence vis-à-vis des associations bénéficiaires de subventions.

Pour rappel, l'attribution de subvention n'est pas une dépense obligatoire pour la Commune. Elle est soumise à la décision du conseil municipal. Seule l'assemblée délibérante peut déclarer une association éligible ou pas. **La subvention est facultative, précaire et conditionnelle.**

Pour être éligible, l'association doit :

- ✓ être une association dite « Loi 1901 »,
- ✓ avoir son siège social, son activité et un impact réel sur la ville de Gournay-sur-Marne,
- ✓ avoir déposé une demande de subvention,
- ✓ avoir déjà une première année d'activité.

Sur la base des informations déclarées dans le dossier de demande de subvention, **nous avons décidé d'appliquer des critères qui permettent de garantir une équité dans l'attribution des subventions**, dont les principaux sont :

- ✓ les actions de l'association sur la ville,
- ✓ le nombre d'adhérents dont le nombre de

- Gournaysiens et ceux de moins de 18 ans,
- ✓ la mise à disposition des salles communales,
- ✓ l'utilisation des services communaux (personnel, local, etc.),
- ✓ participation aux activités périscolaires (TAPS) ou aux événements de la Ville,
- ✓ le nombre de salariés et d'intervenants,
- ✓ l'utilité de la subvention,
- ✓ la situation financière de l'association,
- ✓ l'évolution de la trésorerie.

En cas de dossier incomplet ou demandant des précisions, la commune se réserve le droit de suspendre l'attribution d'une subvention dans l'attente d'informations complémentaires.



Liste des montants attribués aux associations ayant demandé une subvention :

ASSOCIATION	MONTANT
Association Franco-portugaise	1 240 €
Académie des Arts	1 100 €
A.V.A.E.G.	4 500 €
Aériens en création	600 €
Anciens combattants	3 000 €
A.M.G	22 380 €
AGALCs	en attente
Atelier Renoir	500 €
Basket club de Gournay	1 500 €
Bénévoles de Gournay	400 €
Chœur Gospel de Gournay	800 €
Croix Blanche	1 250 €
Club Loisirs et détente	525 €
Club Tarots et scrabble « Le Renoir »	300 €
Comité Charles de Gaulle	2 300 €
Cyclo club	2 380 €

ASSOCIATION	MONTANT
Couturières de Gournay	800 €
École de théâtre de Gournay	800 €
Football Club de Gournay	16 970 €
Gournay Musculation	2 800 €
Gournay Country	250 €
Judo Club de Gournay	7 500 €
Karaté AKS	4 620 €
Le Roseau de Gournay Vo-Co-Truyen	125 €
Les Godillots Curieux	600 €
Macadam Gournay	360 €
Moto club 4	800 €
Société Historique Noisy/Gournay/Champs	750 €
Société des Amis d'Eugène Carrière	6 000 €
Tennis club de Gournay	6 800 €
Volleyball club de Gournay	800 €

État des lieux des préemptions sur la Ville

Pour rappel : le droit de préemption est exercé par les services de l'État suite aux objectifs de construction de logements sociaux qui n'ont pas été réalisés entre 2011 et 2013.

La production de logement social ayant été jugée plus qu'insuffisante sur notre commune, le Préfet nous a annoncé, dans un courrier du 14/04/2014, **sa décision de récupérer le droit de préempter sur l'ensemble du territoire communal. Ce droit peut ainsi s'exercer à la suite de n'importe quelle promesse de vente.**

Trois préemptions préfectorales ont été effectuées à ce jour :

- le 30 rue du Puits perdu, avec un projet de 18 logements sociaux et parking souterrain,
- le 54 promenade Marx Dormoy, avec un projet de 24 logements sociaux et parking souterrain,
- le 30 rue des Fougères avec un projet de 16 logements sociaux et parking souterrain.

Les règles qui régissent le logement social

Pour les communes déclarées carencées, comme la nôtre, **la loi impose la construction de 30 % de logements sociaux dans les collectifs dont les permis ont été déposés après la mesure de carence.**

Elle permet également d'augmenter les droits à construire des terrains sur lesquels la construction de logements sociaux est prévue, quelle que soit la zone du PLU. **Elle exige également un équilibre entre les types de logements (PLS, PLUS, PLAI) sur l'ensemble des constructions.**

La Ville subventionnera dans la mesure du possible les différents projets afin d'être réservataire d'un maximum de logements (commission communale d'attribution). Nos anciens, nos enfants, les personnes vivant seules, avec ou sans enfant, doivent pouvoir se loger sur la ville.

Le logement social en chiffres :

185 logements sociaux existaient sur la ville en 2014 soit 6.6 % du parc de logement. **L'obligation triennale 2011-2013 était de 62 logements sociaux, 96 ont été construits en accession privé, mais aucun en social.**

Suite à ce constat, le Préfet a privé la Commune de son droit de préemption et a fixé **une nouvelle obligation triennale pour la période 2014-2016 de 128 logements sociaux.**

Les dossiers étudiés en Préfecture devraient concerner 130 logements sociaux à l'horizon d'octobre 2016 (même si les constructions elles-mêmes seront différées dans le temps).

Nous devrions donc pouvoir récupérer notre droit de préemption dès 2017.

Projet	Nombre de logements sociaux	Obligation triennale	Période prévue pour début des travaux
Nouveau marché	66	2014-2016	Second semestre 2016
Logements communaux des Pâquerettes	6	2014-2016	Conventionnement en logement social
30 rue du Puits perdu	18	2014-2016	Second semestre 2017
54 promenade Marx-Dormoy	24	2014-2016	Second semestre 2017
30 rue des Fougères	16	2014-2016	Second semestre 2017
TOTAL	130	2014-2016	

Le rapport à la loi

Le respect des lois prônant la densification ne fait plus débat aujourd'hui. Les services de l'État ont fait la chasse aux contrevenants, la politique de l'autruche n'est plus ni à l'ordre du jour, ni possible. **Le simple paiement de l'amende ne permet plus de déroger à la règle.**

Notre seule marge de manœuvre est la réflexion sur la maîtrise du foncier. Nous devons organiser au mieux cette densification tant redoutée. Dans ce contexte contraint, nous avons communiqué dans certains secteurs pour que les potentiels vendeurs se fassent connaître, nous préférons accompagner et rester maître de la situation plutôt que de voir des collectifs se construire de manière anarchique.

Aujourd'hui, les contraintes qui pèsent sur la Ville sont extrêmement oppressantes. L'État impose une densification constante sans même se préoccuper de savoir si Gournay a les moyens de mettre en place les structures d'accueil nécessaires aux habitants.

Un collège plein de vie !

Madame Nathalie NYOBÉ est la Principale du Collège Eugène-Carrière depuis la rentrée de septembre 2015. L'établissement compte 400 élèves âgés de 9 à 15 ans, répartis sur 16 classes. Pour certains, à profil particulier, une pédagogie adaptée est mise en place par les membres de l'équipe de l'établissement.

Le personnel étant attaché à son établissement, les équipes sont stables et ont une connaissance accrue du public gournaysien. La situation géographique des bords de Marne permet aux élèves du collège d'étudier dans des conditions optimales au cœur de la Seine-Saint-Denis.

Au-delà des programmes d'enseignement, la pédagogie passe par des projets avec notamment pour l'année 2015/2016 :

- **Projets pédagogiques/sorties :**

- médiathèque de Chelles : toutes les classes de 6^e (promotion de la lecture et des lieux du livre, ouverture sur l'environnement) ;
- collège au cinéma ;
- stage nautique en partenariat avec la base nautique de Vaires-sur-Marne pour les classes de 5^e ;
- défi lecture pour une classe de 4^e : promotion de la lecture au travers d'un jeu de questions/réponses avec un collège de Villemomble ;
- un projet Culture et Art au collège (CAC) avec une classe de 6^e sur le thème du livre. Des ateliers en classe ainsi qu'une sortie à la Bibliothèque Nationale de France ont permis aux élèves de travailler sur un livre enrichi ;
- venue d'une conteuse pour les élèves de 6^e ;
- parcours Molière pour les élèves de 6^e ;
- théâtre en Anglais pour tous les élèves de 5^e.

- **Actions du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté :**

- permis AM,
- l'ASSR 1 et 2,
- actions au sein des classes sur la thématique du « vivre ensemble »,
- actions au sein des classes contre le harcèlement,

La liste des projets n'est pas exhaustive et reflète une véritable implication de l'ensemble de l'équipe.

Pour cette fin d'année, quelques dates sont à retenir :

- Diplôme national du brevet : 23 et 24 juin 2016.
- Visite des futurs 6^e : 27 juin 2016.
- Rencontre des futurs parents de 6^e : 27 Juin 2016 à partir de 18 h.

L'ensemble de l'équipe et sa Principale restent à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire sur la vie du Collège.

- **Voyages :**

- voyage à Barcelone pour 46 élèves de 3^e,
- voyage au Futuroscope pour 30 élèves de 4^e,
- échange franco-allemand avec accueil d'élèves allemands durant une semaine et départ des élèves gournaysiens au mois de juin 2016.

- **Semaines thématiques (coordonnées par la professeure documentaliste) :**

- semaine Fête de la Science : meurtre à élucider/énigmes à résoudre, partenariat entre les disciplines scientifiques,
- semaine des Langues : valorisation des travaux réalisés en langue durant l'année/promotion des langues anciennes et vivantes étrangères,
- semaine du Handicap : sensibilisation à la différence, à l'autre, aux handicaps à travers des activités sur le temps de la pause méridienne et d'une course de solidarité au stade Jean-Claude Bouttier. Évènement qui se déroulera le 8 juin 2016 à partir de 8 h 30.

- **Ateliers/Clubs :**

- recyclage : customisation de boîtes pour sensibiliser et inciter au recyclage du papier dans l'établissement,
- le P'tit Carrière : le journal des collégiens.



Changement de décor pour nos classes

Comme nous nous y étions engagés, la subvention à la **Caisse des écoles a permis de participer au financement de deux classes « découvertes »**. Nous avons également mis à disposition animateurs et ATSEM, ainsi que nos cars pour le transport.

À l'École maternelle du Château, deux classes de grande section sont parties à la Ferme du Montfresnoy (140 km) trois jours avec deux nuitées, accompagnées de leurs enseignantes et de trois ATSEM volontaires. En lien avec le projet d'école centré sur les sciences (élevage et environnement), ces classes transplantées ont eu pour buts de découvrir un élevage particulier dans son milieu (apiculture), les petites bêtes de la campagne (papillons, coccinelles) et la vie dans une ferme (élevages et produits naturels fabriqués sur place).



À l'École élémentaire des Pâquerettes, ce sont deux classes de CM1 qui sont parties au Centre du Gué de Frise (195 km) pour un séjour « classe patrimoine » sur le thème du Moyen-Âge avec pour pivot la visite du chantier médiéval de Guédelon.

« Madame Thomas et moi-même étions enchantées d'avoir nos super animateurs de la mairie, nous tenons tout particulièrement à signaler que ce fut un grand confort de travailler avec Steve, Camille et Cloé ; d'autre part, nous avons eu la chance d'avoir un temps plutôt clément, idéal pour toutes les visites en extérieur. Une organisation sans faille de l'organisateur du Gué de Frise, toutes les activités et visites se sont bien enchaînées. Les activités qui ont rencontré le plus de succès auprès de nos élèves ont été les suivantes : l'atelier de sculpture aux carrières de marbre d'Aubigny, la fabrication de la tunique et du bouclier et la visite du château de Guédelon. Enfin, le repas médiéval en fin de séjour nous a plongés définitivement au cœur du Moyen-Âge, à tel point que plus personne n'avait envie de rentrer à Gournay-sur-Marne ! »

Mme Aïvazis - Enseignante



Le BAFA à Gournay-sur-Marne

L'animation vous intéresse ? Dès 17 ans révolus, vous pouvez obtenir le BAFA.

Le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectif de mineurs (BAFA) permet d'encadrer (à titre non professionnel), de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (plus généralement appelés colonies ou centres de vacances et dans les centres de loisirs).

Pour obtenir le BAFA, vous devez suivre :

- une session de formation théorique, qui vous permet d'acquérir les notions de base pour assurer les fonctions d'animation ;
- un stage pratique, qui vous permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation (14 jours effectifs minimum) ;
- une session d'approfondissement (de 6 jours minimum) ou de qualification (de 8 jours minimum) qui vous permet d'approfondir, de compléter, d'analyser vos acquis et besoins de formation.

Un stage théorique est organisé dans notre ville pendant les vacances scolaires du samedi 22 au samedi 29 octobre 2016.

Renseignements et inscriptions avant le 9 septembre 2016 par mail à ingrid.pinchon@gournay-sur-marne.fr ou au 07 62 24 82 82. Pour en savoir plus sur ce brevet, rendez-vous sur le site internet : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd



Concert pour les Restos du cœur

Le 11 juin prochain, un grand concert sera donné, à l'Espace culturel Alain-Vanzo, au profit des Restos du Cœur.

Cette année, l'Orchestre symphonique du Val-Maubuée dirigé par M. Jean-Michel Henry nous proposera en ouvrage principal « Histoires naturelles » de Maurice Ravel. La particularité de cette œuvre écrite en 1907 sur des textes de Jules Renard est qu'elle sera donnée dans une version orchestrée par la classe d'écriture du Conservatoire à rayonnement départemental de Noisiel. Du fait de cette nouvelle orchestration, nous pouvons affirmer qu'il s'agira d'une création mondiale.

Avant de diriger l'orchestre, Jean-Michel Henry nous proposera un « Master class ». **Il présentera au public le ou les ouvrages qui seront joués, tout en étayant son propos d'exemples musicaux, introduisant les différents thèmes et les instruments qui les exécutent.**

Découvrir tout en faisant une bonne action !

Nous vous attendons très nombreux le samedi 11 juin à 20 h 30 à l'Espace culturel Alain-Vanzo, pour cette belle soirée au profit des Restos du Cœur. Le prix d'entrée n'est pas fixé et fait appel à votre générosité : un don d'un montant libre, directement encaissé par l'association des Restaurants du cœur, vous permettra d'accéder à la salle pour le concert.

Samedi 11 juin à 20 h 30 à l'Espace culturel Alain-Vanzo. Entrée en don libre.



Un casting qui a du cœur

Musiciens, danseurs, chanteurs, acrobates, artistes gournaysiens de tout âge et tout horizon, nous vous proposons de participer à la création du spectacle donné au profit des Restos du cœur l'année prochaine.

Les frais techniques étant pris en charge par la Commune, l'intégralité des sommes acquises sera destinée à l'association caritative.

Pour ce faire, contactez M. Éric FLESSELLES au 01 43 05 06 41 ou par mail à eric.flesselles@gournay-sur-marne.fr.

Tous à l'Espace Alain-Vanzo le 17 juin !

De la musique, de l'humour, de l'émotion, de la tendresse, tous les Gournaysiens, abonnés ou non, qui sont venus nombreux durant cette 1^{ère} saison culturelle sont unanimes : **les spectacles étaient variés et de grande qualité !**

Fort du succès remporté par la 1^{ère} saison culturelle de Gournay, nous ne pouvons nous arrêter en si bon chemin ! Ne changeons pas une équipe qui gagne ! C'est donc tout naturellement que nous continuons notre collaboration avec Monsieur Max Production.

Collaborer avec Max Serveau, c'est l'assurance de vous proposer des spectacles de qualité, de vous faire découvrir des talents insoupçonnés, de partager des émotions et d'éveiller votre curiosité grâce à des artistes inventifs et généreux !

L'humour, l'audace et les beaux textes auront une place privilégiée pour cette nouvelle saison.

Nous vous invitons tous à venir la découvrir, le vendredi 17 juin à 20 h 30 à l'Espace culturel Alain-Vanzo.

Vendredi 17 juin à 20 h 30 - Espace culturel Alain-Vanzo - 5 rue de l'Alouette - Accès libre.



**Samedi 11 juin
20 h 30
Espace Alain-Vanzo**

*le Sinfonietta du Val Maubuée
et l'Ensemble de Cuivres du Val Maubuée
sous la direction de Jean-Michel HENRY
avec la participation de Olivia BENEDETTO, Alto
et Vincent GUÉRIN, Baryton*

*interpréteront une version inédite de
HISTOIRES NATURELLES
de Maurice RAVEL
sur des textes de Jules RENARD*

*mais aussi des pièces de
Georges BIZET
Henri TOMASI
Paul DUKAS
Claude DEBUSSY*

*Précédé d'une présentation
des sonorités des différents
instruments de l'orchestre*

Entrée en don libre
entièrement au profit
des Restos du cœur



Le cinéma en grand format à Gournay

Pour la première fois à Gournay, nous vous invitons à un weekend cinéma en plein air et à la belle étoile dans le Parc de la Mairie.

Le vendredi 26, le samedi 27 et le dimanche 28 août à partir de 19 h 30, nous vous proposons de venir avec vos chaises pliantes, vos transats, vos couvertures pour les plus frileux, ainsi que vos enfants, vos parents et tous vos amis pour partager, tous ensemble, un grand moment de convivialité avant de reprendre les chemins de l'école et du travail !

Vous pourrez apporter votre pique-nique ou profiter d'un snack sur place.

Pour cette grande première, et puisque nous aurons encore en tête de beaux souvenirs de vacances, nous avons choisi de vous proposer 3 grands films avec pour thème principal « la mer »... Au programme : du bleu, des trésors et des quenottes !

Sur le plan technique, un écran de 150 m² sera mis en place devant la Mairie. La projection se fera par un puissant projecteur numérique 2 K depuis un camion placé à l'opposé de la pelouse. Pour le son, un ensemble comprenant 2 enceintes en voie centrale, 2 enceintes satellites à droite et à gauche de l'écran et un caisson de basses de 2 00 watts nous permettront d'être en immersion totale au cœur des films...

*Vendredi 26 août : Le Grand Bleu – samedi 27 août : Pirates des Caraïbes – dimanche 28 août : Les Dents de la mer
Projections à 21 h 30 – Parc de la Mairie – Accès libre.*

The poster features a night sky background with stars and a beach scene with a striped lounge chair and a red inflatable ring. Text includes: 'Cinéma en plein air Gratuit', 'Parc de la Mairie', 'Restauration dès 19 h 30', 'Projection à 21 h 30', 'Gournay fait sa toile', 'Venez avec votre transat !', and a schedule for three days: Friday 26th (Le Grand Bleu), Saturday 27th (Pirates des Caraïbes), and Sunday 28th (Les Dents de la mer).

**Cinéma en plein air
Gratuit**
Parc de la Mairie
Restauration dès 19 h 30
Projection à 21 h 30

**Gournay
fait sa
toile**

Venez avec
votre transat !

Vendredi
26 août
**Le Grand
Bleu**
de Luc Besson

Samedi
27 août
**Pirates des
Caraïbes**
de Gore Verbinsky

Dimanche
28 août
**Les Dents
de la mer**
de Steven Spielberg

Nouvelle saison pour les « Passeurs de Marne »

Cette année encore, les « Catalantes » seront de retour dans le paysage gournaysien. Dès le premier weekend de juin jusqu'au dernier de septembre, vous pourrez vous laisser transporter au rythme de notre cours d'eau.

Quelques changements sont à noter pour cette nouvelle saison : dorénavant, les « Catalantes » navigueront uniquement le weekend. Suite à d'importants travaux sur la commune de Noisy-le-Grand, le ponton initial a été déplacé au niveau du stade du quai de la Marne. Cette année, les « croisiéristes » auront la possibilité de voguer directement de Gournay à Neuilly-sur-Marne et pourront ainsi revenir par le Parc de la Haute Île, à pied ou en 2 roues, les vélos étant acceptés à bord des bateaux.

Depuis 2011, l'association « Au Fil de l'Eau » a mis en place ce projet dans le cadre d'un dispositif régional de formation professionnelle, permettant de favoriser l'insertion de personnes éloignées de l'emploi et qui ont besoin d'un accompagnement spécifique.



En faisant une croisière sur la Marne à bord des « Catalantes », vous serez toujours accueillis par les bénévoles de Gournay. Lors de votre trajet, vous découvrirez la richesse, mais également, la fragilité de l'environnement de la Marne et vous donnerez un coup de pouce aux salariés en insertion.

*Du samedi 4 juin au dimanche 25 septembre
Bords de Marne (au niveau de la Mairie). Tarifs de 1 € à 3 €.*

Gournay se met au rythme de l'été



Le 19 juin, les **belles Gourn'Anciennes** reviennent dans le Parc de la Mairie. Nous attendons une centaine de véhicules au moins trentenaires. Le bus des années 30 avec plateforme sera lui aussi fidèle au poste **pour vous proposer des balades en ville**. L'association « Acteurs de la vie active et économique de Gournay » (AVAEG) vous proposera une formule le midi avec paëlla, dessert et boisson à 13 € sur réservation préalable ou à 15 € sur place.

Plus d'informations sur le site de la Ville. Les tickets pour les balades en voitures anciennes ou dans le bus ancien seront vendus 3 € au profit de l'association de la Croix blanche.

Dimanche

19
JUIN

Mardi

21
JUIN

Le 21 juin, dès 19 heures 30, forte de ses succès, notre fête de la musique gournaysienne se tiendra une nouvelle fois devant l'Hôtel de Ville. Artistes amateurs, seuls ou en groupes, classique, rock ou jazz, tous sont les bienvenus pour nous faire passer un agréable moment d'écoute, de chant ou de danse dans l'esprit initial de cette fête de rue. Afin de profiter pleinement de cet évènement, vous pourrez vous restaurer sur place.



Le 26 juin prochain aura lieu une nouvelle édition de la brocante de Gournay-sur-Marne. **Regroupés au sein de l'avenue Foch (en partie fermée pour l'occasion) et du Parc de la Mairie**, les exposants proposeront aux chineurs la perle rare. Un site d'exception pour se balader le long des stands, pour compléter sa collection de vieilles assiettes, trouver le fauteuil qui manque à son salon ou encore offrir à son enfant le vélo qui lui va bien.

La réservation d'emplacements s'effectue jusqu'au 10 juin. Plus de 150 exposants sont attendus.

Dimanche

26
JUIN

Mercredi

13
JUILLET

Le 13 juillet, retrouvons-nous pour un bal populaire au son du groupe Stage one ainsi que pour le traditionnel feu d'artifice, là aussi au sein du Parc de l'Hôtel de Ville. Un plancher sera mis en place sur la pelouse centrale et **encore une fois, bonne humeur et convivialité seront au rendez-vous. À 23 h 30, un spectacle pyrotechnique rythmé par une bande son mettra à l'honneur l'Hôtel de Ville** et embrasera le ciel.



Un groupe tout en rock

Stage One est un groupe de rock fondé en 1999 qui totalise plus de 1 200 prestations depuis sa création. Le groupe se concentre sur un répertoire international qui inclut les légendes du rock telles que Led Zeppelin, AC/DC, Jamiroquai, Doobie Brothers, Kool & the Gang ou U2 mais aussi des groupes plus récents.





Ville de
Gournay
sur
Marne

Mercredi 13 juillet

Bal populaire

dès 20 h 30 dans le Parc de la Mairie
avec le groupe **STAGE ONE**

**Feu d'artifice à 23 h 30
devant la Mairie**



Restauration sur place
www.ville.gournay-sur-marne.fr

Un Gournaysien sort de l'eau

Mehdi MARZOUKI a gagné son ticket pour aller représenter la France lors des prochains Jeux olympiques de 2016 au Brésil dans la discipline du water-polo.

Après une année de judo, il expérimente la natation à Noisy-le-Sec à l'âge de 8 ans, et enchaîne un an plus tard ses premiers entraînements de water-polo. **En 2004, il intègre l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) et, au contact de l'élite du sport de haut niveau, il rejoint l'Équipe de France cadets puis juniors.**

Il participe à de nombreux championnats du Monde et d'Europe. Après un bac scientifique et son internat à l'INSEP, **il devient professionnel, (ré)intègre le club de Noisy-le-Sec puis celui de Nice et enfin le très réputé Cercle des nageurs de Marseille.**

Depuis 2012, il est revenu au club de ses débuts à Noisy-le-Sec. Tout au long de son parcours, il a collectionné les palmarès : Champions League 2012, vainqueur de la Coupe de France 2012, vice-champion de France 2012, champion de France 2011, vainqueur de la Coupe de France 2011, Vice-champion d'Europe B, etc.

Il a inscrit à son compte, entre autres, 82 sélections dans l'Équipe de France et plus de 200 buts marqués.

La municipalité est fière de son parcours et lui transmet tous ses vœux de succès pour ces Jeux olympiques qui lui donneront l'occasion d'en découdre avec l'élite internationale.



Des collégiens sur le podium

L'association sportive Eugène-Carrière est une association loi 1901 hébergée au collège dont la présidence est assurée par sa Principale, Mme Nathalie NYOBE.

Elle propose deux activités sportives aux élèves : le handball et le badminton, essentiellement pratiqués le mercredi après-midi. **Cette année pour la première fois l'équipe de badminton constituée d'Alexis Lecomte, Baptiste BRÉDA, Inès ARZUR, Léa DE OLIVEIRA et Vincent MARTINS DOS SANTOS (arbitre) est montée sur le podium des finales académiques.**



En terminant seconds de la compétition, nos jeunes passent à un cheveu des championnats de France à Nîmes. **Aucun d'entre eux n'évolue en club, ce sont de « purs produits de l'association ».** Nous les félicitons, les remercions de si bien représenter leur collège et leur ville et espérons qu'ils continueront de briller l'an prochain au sein d'un club et/ou au sein de l'association sportive du lycée.

Forum des associations : samedi 3 septembre

La saison sportive 2016 n'est pas encore finie qu'il faut déjà préparer la rentrée. **Le Forum des associations aura lieu le samedi 3 septembre à partir de 10 h.** Cette journée sera l'occasion de prendre contact avec toutes les associations, culturelles et sportives de la commune, de s'inscrire à leurs activités, ainsi qu'aux Foulées gournaysiennes qui auront lieu le dimanche 25 septembre.

La journée Tous en sport !

Matin : découverte

« Papa, Maman, je veux faire du foot... ou du rugby. Non du basket. Ou de la gym avec ma copine. Ah non du tennis et du karaté. »

Difficile de choisir une activité pour l'année prochaine ?

Si tu as entre 3 et 13 ans, saute dans tes baskets, apporte le coupon reçu à l'école, et demande à un adulte de t'accompagner aux portes ouvertes, le dimanche 12 juin 2016, entre 9 h 30 et 12 h 30, au Complexe sportif Jean-Claude Bouttier.



Pour des informations ou vous inscrire à cette journée, contactez le service des sports au 01 43 05 06 41 ou en écrivant à sports@gournay-sur-marne.fr

Après-midi : rencontres sportives

Vous êtes membres d'une association sportive sur la ville, et souhaitez défier les autres associations ?

Venez participer au challenge des associations sportives, le dimanche 12 juin 2016 entre 13 h 30 et 17 h 30.

Chaque association constitue une ou plusieurs équipes mixtes de 4 joueurs. Les équipes s'affrontent dans la bonne humeur sur plusieurs épreuves : beach tennis, pétanque, hockey, relais trottinette, tir au panier...

Jordan Cortegianni, un Gournaysien en haut de l'affiche

C'est avec une grande joie que le service des Sports de la Commune ainsi que la Municipalité vous font part du succès de Jordan.

Avec son club d'Ajaccio, il disputait le dimanche 27 mars à Paris, sa première finale de Coupe de France de Volley-ball professionnel face au club de Rennes.



À l'issue d'une rencontre qui a tenu tous ses engagements, son équipe a remporté la mise par 3 sets à 2 et a permis, pour la première fois de son histoire, au Gazélec d'Ajaccio de soulever cette coupe de France.

Encore toutes nos félicitations.

L'Académie de danse fait son show

Cette année encore, des élèves de l'Académie de danse de Gournay ont été **une nouvelle fois sélectionnés pour concourir lors d'une émission télévisée.**

L'émission *Superkids* consistait en un concours interdisciplinaire (Acrobates, danseurs, hypnotiseurs, musiciens, magiciens, sportifs) entre de nombreux jeunes talents. **Âgés de 9 à 14 ans, les danseuses de la troupe Big Bang Art ont mis le feu au plateau de la finale de l'émission diffusée par W9.**

La municipalité les félicite, ainsi que leur professeure, Mme Sabrina LONIS, pour leur parcours.



Crue de 1910 : Gournay sous les eaux

Si l'an 1910 s'ouvre avec une inondation spectaculaire, qui reste une référence aujourd'hui, la crue commence dans les derniers mois de l'hiver 1909. En effet, les mois de novembre et décembre connaissent des pluies torrentielles qui viennent gonfler les cours d'eau déjà à un niveau élevé.



Prise en étau entre son affluent, le Grand Morin, et son confluent, la Seine, la Marne ne peut retenir ce volume d'eau hors norme et déborde.

Comme les régions qu'elle traverse sont faites de terrains argileux et calcaires déjà

gorgés d'eau, la crue s'installe et fin janvier le Bassin parisien est saturé.

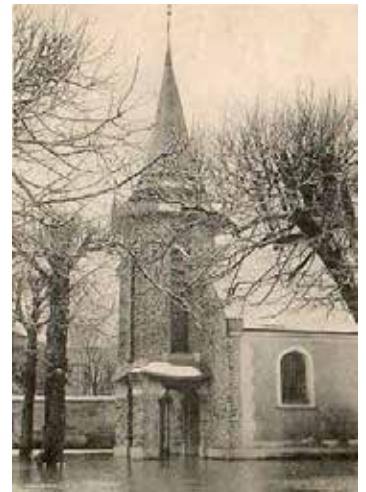
« Gournay est particulièrement touchée, la crue venant jusqu'au milieu du village »

Le phénomène va encore s'aggraver avec une fonte partielle des neiges.

Gournay est particulièrement touchée, la crue venant jusqu'au milieu du village ; **le préau de l'école, l'église, le Château d'Heurtebise et la ferme ont les pieds dans l'eau. La propriété des Nast (Hôtel de Ville actuel) et son parc sont eux aussi inondés.**

Les bateaux-lavoirs sont inutilisables et les restaurants des Bords de Marne sont fermés.

La cote atteint 40,02 mètres au Pont de Gournay, son maximum, niveau jamais atteint depuis.



Inondations : un plan à prévoir

Comme la presse l'a largement relayé, le 10 mars dernier a eu lieu un exercice de sécurité civile de grande ampleur intitulé EU SEQUANA 2016.

Cet exercice, avec des éléments théoriques et pratiques, simulait la montée des eaux de la Marne et de la Seine et leur débordement entraînant des inondations de grande ampleur. **Les niveaux de simulation étaient ceux atteints lors de la crue centennale de 1910.**

La Ville a participé à cette simulation en mettant en place une cellule-réponse en liaison avec la Préfecture de Seine-Saint-Denis pour répondre de manière théorique à ses sollicitations.

Outre l'eau pouvant envahir les rues et donc empêcher la circulation, l'exercice a également

permis de comprendre qu'en cas d'inondation forte, **les systèmes de communication et les réseaux électriques seraient également touchés et donc inopérants sur un territoire beaucoup plus important que les seules rues inondées.** Les

nombreuses évacuations des riverains touchés nous imposent, dès aujourd'hui, de prévoir une solution d'hébergement d'urgence avec les villes voisines.

Tout sera donc mis en œuvre dans les mois à venir, en liaison avec les autorités départementales, les forces de l'ordre, les sapeurs-pompiers de Paris et la Croix blanche, afin de **rédiger sereinement le Plan communal de sauvegarde permettant de pouvoir faire face à toutes les situations d'urgence.**



Opération tranquillité vacances

Comme tout au long de l'année, si vous le souhaitez, **la police municipale peut organiser des patrouilles de surveillance de votre domicile, de vos locaux professionnels ou de votre commerce** lorsque vous vous absentez.

Il suffit de vous inscrire à l'Opération tranquillité vacances en vous rendant au poste de Police municipale, au 1 rue Gabriel-Verdier, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.



Le commissariat de Noisy-le-Grand vient de nous communiquer les statistiques de la délinquance sur le premier trimestre 2016.

Si l'on ne peut s'en satisfaire, on peut tout de même noter que les faits sont plutôt stables : 57 atteintes aux biens (vols, cambriolages...) sur 2016 contre 50 sur la même période en 2015 et 54 en 2014. Certaines statistiques sont par ailleurs en baisse comme les tapages nocturnes et diurnes en baisse de 34 % ou les vols à la roulotte et accessoires qui chutent de 43 %.

Le nouveau Commissaire de Police, **M. Vincent SCHNIRER**, confirme d'ailleurs ce que disait déjà son prédécesseur : **« Gournay est une ville calme et sa police municipale y fait un travail de soutien et de terrain efficace ».**

Par ailleurs, la refonte du système de vidéo protection est dans sa phase d'achèvement. **Le déplacement d'une caméra au niveau du centre-ville et sa connexion au centre de surveillance ont été réalisés.** La pose d'une caméra au niveau du pont de Gournay permet également d'envisager une meilleure vision des entrées et des sorties de Ville, mais aussi du marché provisoire et des Bords de Marne. Enfin, le logiciel de gestion des images actuel, bloqué à 8 caméras maximum, sera changé et permettra d'envisager les futurs développements avec la gestion de

plus de 30 caméras possible.

Par contre, nous ne pouvons que constater la hausse des délits liés à des démarchages avec usurpation d'identité (faux policiers, faux agents EDF...). **Nous ne pouvons que vous appeler à une très forte vigilance et à alerter vos voisins, surtout les plus isolés, face à des comportements suspects.** Ces comportements sont le fait de réseaux extérieurs à la région, très mobiles et très organisés, ce qui rend le travail d'enquête difficile. Ces mêmes réseaux ont effectué également une vague de cambriolages très ciblés, grâce notamment à des repérages très précis.

Au moindre doute, n'hésitez pas à prendre contact avec la Police nationale en composant le 17, des agents sauront détecter des comportements suspects et vous aider à faire face à chaque situation.

Nous vous invitons également à contacter la police municipale dans les plus brefs délais si vous avez des faits ou des comportements à signaler. **Des délais d'intervention courts sont le gage d'une meilleure efficacité.**

La sécurité reste au cœur de nos préoccupations, en lien permanent avec les services de l'État qui restent les garants de la tranquillité publique.

À RETENIR !

Si vous vous préparez à partir pour vos congés ou pour une absence de longue durée, prenez ces quelques précautions pour assurer la sécurité de vos biens :

- verrouillez portes et fenêtres,
- changez vos serrures en cas de vol ou de perte de vos clés, ou si vous venez de vous installer,
- n'inscrivez pas votre nom et votre adresse sur le trousseau de clés,
- évitez de laisser vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres,

- ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent,
- répertoriez (n° de série) et photographiez vos objets de valeur,
- mettez en lieu sûr (à la banque, par exemple) bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art,
- laissez une apparence habituelle à votre habitation. Pour cela, demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour et de relever votre courrier ou installer un minuteur pour diffuser de la lumière ou du son de manière aléatoire.

Des équipes en mutation

Le Maire a décidé, au vu de leurs résultats, de promouvoir deux de nos Agents de surveillance de la voie publique (ASVP), M. Wesley SOYEUX et Teddy FALK.

Ils ont désormais le statut d'agent de police municipale stagiaire, et seront confirmés dans ce nouveau statut à l'issue de leur formation. **Les missions dévolues aux ASVP étant très limitées, ces deux agents pourront donc rapidement intervenir sur des missions plus adaptées à nos besoins.**

Par ailleurs, M. Sébastien CRAPART a choisi de mettre fin à son détachement en réintégrant son poste au sein de

la Ville de Paris. M. Ludovic CHAMPION quant à lui intègre les effectifs d'une ville de Seine-et-Marne, plus adaptée à ses attentes professionnelles.

Au vu de la difficulté à recruter des agents, nous espérons combler au plus vite ces départs, même si certaines des missions dévolues à ces agents peuvent être assurées par des personnels de la Ville (comme la traversée des écoles par exemple).



JUIN

**À partir du 10 juin 2016
à 21 heures**

Espace culturel Alain-Vanzo

Retransmission de l'Euro 2016

La Ville retransmettra sur écran géant tous les matchs de l'Équipe de France pour supporter ensemble notre équipe nationale ainsi que la Finale.

Entrée libre.

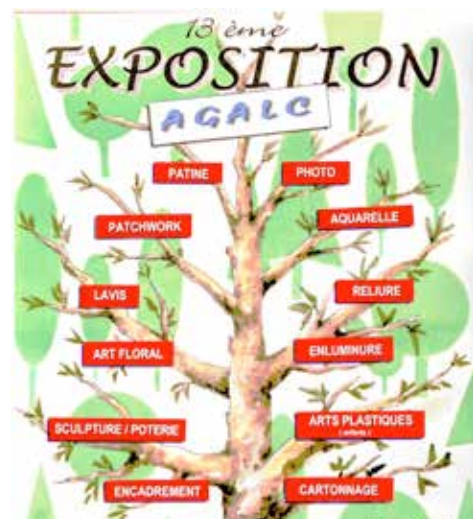
**Samedi 11 juin 2016
à 20 heures 30**

Espace culturel Alain-Vanzo

Concert au profit des Restos du cœur

Soirée au profit des « Restos du Cœur » avec l'Orchestre symphonique du Val-Maubuée dirigé par M. Jean-Michel Henry.

Entrée sur don libre.



**Du 11 au 13 juin 2016
de 10 heures à 18 heures**

Salle V.-Marceau

Exposition des ateliers d'arts plastiques de l'AGALC

Les sections arts plastiques et loisirs culturels de l'association gournaysienne vous présentent leurs travaux de l'année.

Entrée libre.

**Vendredi 17 juin 2016
à 20 heures 30**

Espace culturel Alain-Vanzo

Présentation de la 2^e saison culturelle

Venez découvrir la sélection de spectacles programmés dans le cadre de la saison culturelle 2016/2017.

Une présentation pleine de surprises.
Entrée libre.

**Samedi 18 juin 2016
à 11 heures 30**

Place du Général de Gaulle

Hommage à l'Appel du 18 juin

Le comité Charles de Gaulle vous invite à vous associer à l'hommage rendu au Général devant sa stèle.

Ouvert à tous.



**Dimanche 19 juin 2016
de 10 heures à 17 heures**

Parc de la Mairie

Les Belles Gourn'anciennes

Venez faire un voyage dans le temps au milieu des voitures de collection qui s'exposent, et même faire un tour de ville à bord d'un bus ancien ou de l'une d'entre elle.

Accès libre.

**Dimanche 19 juin 2016
à partir de 12 heures**

Carré des Harkis - Parc de la Mairie

Repas des associations

Toutes les associations qui le souhaitent viennent partager un grand repas convivial.

**Dimanche 19 juin 2016
à 17 heures**

Espace culturel Alain-Vanzo

Concert des profs de l'AMG

Les professeurs de l'École de musique Jules-Massenet vous livreront un programme varié de leurs talents musicaux.

Entrée libre.



**Mardi 21 juin 2016
à partir de 19 heures 30**

Parc de la Mairie

Concert de la Fête de la Musique

Un moment de pure convivialité à partager en écoutant les talents musicaux de Gournay et des alentours.

Accès libre.

A NOTER

Le stade passe en horaires d'été

Le Complexe sportif Jean-Claude Bouttier sera ouvert tout l'été, sauf les 14 juillet et 15 août.

Entre le 15 juillet et le 28 août, les équipements extérieurs restent accessibles tous les jours de 10 h à 20 h.

Pour les anciens

La réunion des anciens, chaque jeudi après-midi salle V.-Marceau et la navette à leur disposition continuent tout l'été à l'exception du jeudi 14 juillet, jour férié.

Retransmissions

Fan de l'Euro 2016 de football, voici les dates à retenir pour venir partager vos émotions sportives lors des diffusions des matchs de l'Équipe de France ainsi que la finale, Espace Alain-Vanzo à 21 heures :

le vendredi 10 juin :
FRANCE-ROUMANIE

le mercredi 15 juin :
FRANCE-ALBANIE

le dimanche 19 juin :
SUISSE-FRANCE

le dimanche 10 juillet :
LA FINALE

Les autres dates dépendront des résultats de l'Équipe de France, et vous seront communiquées ultérieurement via le site de la Ville.

Dimanche 26 juin 2016
de 8 heures 30 à 18 heures

Parc de la Mairie

2^e Brocante du Parc de la Mairie

Venez chiner au gré des stands présentant les richesses des greniers gournaysiens.

Accès libre.



JUILLET

Mercredi 13 juillet 2016
à partir de 20 h 30

Parc de la Mairie

Bal populaire et Feu d'artifice

Une nouvelle fois, l'Hôtel de Ville prendra des couleurs lors d'une soirée toute en musique avec le groupe **Stage One!**

Accès libre.



AOÛT

Les vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 août 2016
à partir de 19 h 30

Parc de la Mairie

Gournay fait sa toile

Une série de projections en plein-air est organisée afin de célébrer la fin de l'été. Venez partager votre repas, et sur votre transat profiter de l'écran géant installé Parc de la Mairie pour revoir des films de grande qualité. Cette année la mer a été choisi comme thème de ce weekend cinéphile.

Accès libre.



SEPTEMBRE

Samedi 3 septembre
de 10 heures à 18 heures

Gymnase du complexe sportif

Forum des associations

Venez rencontrer les associations gournaysiennes et vous inscrire à leurs activités. Que vous soyez sportifs, amateurs de loisirs créatifs ou simplement en recherche d'activité, vous aurez le choix ! Un rendez-vous incontournable de la vie associative gournaysienne.

Accès libre.

Numéros utiles

TOUTES URGENCES (numéro européen).....	112
SMS ou FAX (malentendants ou malvoyants).....	114
Police municipale (1, rue Gabriel-Verdier).....	01 45 92 23 58
Commissariat de Noisy / Gournay.....	01 55 85 80 00
(1 bis, avenue Émile-Cossonneau à Noisy-le-Grand)	
Caserne des Pompiers de Paris	01 43 04 20 18
(1, avenue Médéric à Noisy-le-Grand)	
Service d'urgence de dépannage Gaz et Électricité (gratuit).....	09 726 750 93
Centre antipoison (Paris).....	01 40 05 48 48
Hôpital Saint-Camille.....	01 49 83 10 10
(2, rue des Pères-Camilliens à Bry-sur-Marne)	
Hôpital privé de Marne-la-Vallée.....	01 49 14 80 00
(33, rue Léon-Menu à Bry-sur-Marne)	
Groupe hospitalier Le Raincy-Montfermeil.....	01 41 70 80 00
(10, rue du Général Leclerc à Montfermeil)	
SOS Médecins 93.....	36 24 (12 cts/min.)
Pharmacies de garde.....	32 37 (34 cts/min.)

SAMU.....15
POLICE.....17
POMPIERS...18

L'ÉTAT CIVIL GOURNAYSIEN

entre février
et mai 2016

Ils sont nés

Nina GARÉCHE – Levis MORARI
– Maxine CSEPREGI – Marie
NOBLET – Dany KOVALKIN
– Marie GERVAIS – Margaux
NOWICKI – Eren YUSEINOV –
Thomas GUÉRIN – Mia FEREOLE –
Jananikka SIVAKUMAR – Mathilde
MATSIS – Yakine LAHDHEB –
Iris NISTOR

Ils se sont dits « oui »

Jean-Michel SQUIER et
Montserrat PUJOL ROQUE –
Hassan KARROUBI et Didem
OZEL – Touhami OUDJIAL et
Rkia JLEM – Alexandre FERRO
et Tiphaine DOS SANTOS –
Clément BOULET et Mélodie
THION – Damien PASCARD
et Emmeline LONGUET –
Éric MACÉ et Isabelle KERSUZAN
– Fernando FREITAS ALVES
DO RIO et France DE JESUS
– Paulo GONCALVES et
Stéphanie VALENTIM

Navette gratuite « la Gournaysienne »

Pour bénéficier de la navette gratuite le **samedi matin, entre 9 h et 12 h**, toute l'année, y compris les jours fériés, il suffit de prendre rendez-vous en appelant le 07 63 62 82 82.

Permanence d'un avocat

Maître CORNUT, de Neuilly-sur-Marne, vous reçoit gratuitement en mairie pour répondre à vos questions juridiques **le 1^{er} mardi du mois à partir de 18 h en mairie, sur rendez-vous au 06 43 88 36 83.**

Permanence départementale

Le Conseiller départemental du canton, Emmanuel CONSTANT, vous reçoit **le 2^e mardi du mois à partir de 18 heures en mairie.** Vous pouvez le contacter au 01 43 93 93 48 ou via econstant@cg93.fr. Prochaines permanences : les mardi 14 juin et 12 juillet.



Permanence parlementaire

Le Député de la circonscription, Michel PAJON, vous reçoit jusqu'en juin **le 3^e mardi du mois à partir de 18 heures en mairie.** Le prochain rendez-vous est le mardi 21 juin.



© Gerard-Liferas

Église Saint-Arnoult

Messe anticipée tous les samedis à 18 h 30 jusqu'en juin et les dimanches à 10 h 45 .

Accueil tous les samedis de 10 h à 11 h 30 et le lundi soir de 17 h à 18 h 30. En août, les accueils se font uniquement sur rendez-vous.

Ils nous ont quittés

Jeannine SERVOIN épouse
PIEDELEU – Martine CHAZEL –
Jean WATERSCHOOT – Hélène
PINET - Véronique THÉTIO épouse
JOMBART – Jeannine RAYNEL
veuve DUBOIS

GOURNAY au cœur

L'État : des droits et des devoirs

À quelques jours du Congrès des Maires de France, ces derniers demandent au gouvernement l'abandon de la baisse des dotations prévue en 2017.

L'État a, de surcroît, créé cette année de nouvelles « couches » dans le mille-feuille administratif. En créant la Métropole du Grand Paris et le Territoire Grand Paris-Grand Est, il a donc imposé de nouveaux coûts de fonctionnement qui sont supportés par les communes.

Si l'État sait pertinemment nous rappeler à nos devoirs face à la loi, qu'en est-il de ses propres devoirs ?

Les obligations à construire sont aujourd'hui sans appel, mais sans réflexion globale. La densification des villes, même à une petite échelle, entraîne de facto l'augmentation des besoins. Les structures municipales ne sont pas extensibles.

Nous devons donc imaginer les équipements de demain en prenant en compte ses contraintes. Mais nous devons alors supporter ces coûts qui nous sont indirectement imposés.

L'équation perte de dotation, augmentation des dépenses imposées et investissement dans de nouvelles structures est quasiment impossible.

Si l'État sait imposer d'une main, il doit savoir soutenir de l'autre. C'est le message que nous faisons passer et continuerons de clamer à chaque fois que nous nous trouvons face à ses représentants.

GOURNAY notre village

Pour une sécurité plus grande

A notre initiative, une visite des locaux de Police Municipale a été organisée par Mr le Maire.

L'objectif pour nous était de pouvoir constater le bon fonctionnement des cameras de surveillance et le contrôle en temps réel de celles-ci par les policiers.

Si nous sommes rassurés de ce point de vue, nous sommes en revanche très inquiets par le sous-effectif constaté.

On voit mal comment des policiers aussi peu nombreux peuvent effectuer convenablement et ce malgré leur bonne volonté, leur mission à la fois devant les écrans et sur le terrain.

Alors que des actes délictueux tels qu'agressions, cambriolages, dégradations et vols se multiplient à Gournay, la municipalité ne semble pas apporter de solution pour doter notre ville d'une équipe de policiers en nombre suffisant, afin de répondre à une demande sécuritaire toujours plus forte.

SAUVE !! LE RESTAURANT

Pas d'immeuble mais bel et bien un restaurant flambant neuf en face du pont, et c'est l'aspect de Gournay qui est sauf. Si notre communication a pu y aider alors nous en sommes satisfaits.

GOURNAY s'engager pour demain

Quid de notre Police Municipale ?

Il semblerait que des démissions, arrêts maladies, absences bouleversent le fonctionnement de notre Police Municipale. Il n'y aurait à certains moments que 2 agents présents au poste de Police.

Quelles sont les raisons de ce dysfonctionnement ?

Si c'est vrai alors comment est assurée notre sécurité, y a-t-il encore des rondes et une capacité d'intervention, sans compter les vacances qui approchent...

Le stationnement à proximité du stade :

Les travaux du marché réduisent le nombre de places de parking ce qui rend l'accès au stade, à la poste, aux boules, aux commerces, difficile. Ne pourrait-on pas demander aux entrepreneurs de poser leurs baraques de chantier ailleurs que sur les places de parking ?



Ville de
Gournay
sur
Marne

Cinéma en plein air

Gratuit

Parc de la Mairie

Restauration dès 19 h 30

Projection à 21 h 30

**Venez avec
votre transat !**

Gournay fait sa toile



Vendredi
26 août

**Le Grand
Bleu**

de Luc Besson

Samedi
27 août

**Pirates des
Caraïbes**

de Gore Verbinsky

Dimanche
28 août

**Les Dents
de la mer**

de Steven Spielberg